

AS AN EMPLOYER...

Are you ensuring the health and safety of your employees?



Are you implementing preventive measures within your work place?



AVIATION OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY

The priority approach to taking preventive measures is first and foremost the elimination of the hazard. If this is not possible, reduce the hazard and, when required, provide personal protective equipment, clothing, devices or material, with the goal of ensuring the health and safety of employees.

If you answer 'yes' to the following questions,

you are a proactive employer; you are taking preventive measures.



Can you ...

ensure that each employee is made aware of every known or foreseeable health or safety hazard in the area where the employee works?

Are you...

- providing training to employees in:
- first aid,
 - preparation, handling, storage and serving of food,
 - work place safety,
 - hazardous substances,
 - manual lifting of materials,
 - materials handling equipment,
 - use of protection equipment?



Are you...

an employer who ensures that the work place committee or

health and safety representative conducts monthly inspections of all or part of the work place so that the entire work place is inspected at least once each year?

- providing occupational health and safety training to:
- supervisors and managers,
 - members of the policy and work place committees and health and safety representatives?

Do you...

investigate, record and report all accidents, occupational diseases and other hazardous occurrences?



Do you...

keep and maintain accurate health and safety records?

For additional information on this or any other subject pertaining to Aviation Occupational Health and Safety (OH&S) for employees working on board aircraft in operation, please contact your nearest regional CASI-OH&S at the following link:

www.tc.gc.ca/civilaviation/commerce/ohs/menu.htm

For additional copies of this publication please contact:

The Order Desk
MultiMedia Publishing Services
Transport Canada (AARA-MPS)
330 Sparks Street
Ottawa On K1A 0N8

Telephone: 1-888-830-4911 (in North America)
613-991-4071 (other countries)

Facsimile: 613-991-1653
E-mail: MPS@tc.gc.ca



EN TANT QU'EMPLOYEUR...

est-ce que vous vous assurez de la santé et de la sécurité de vos employés?



est-ce que vous mettez en oeuvre des mesures préventives en milieu de travail?



AVIATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



L'approche prioritaire en matière de mesures préventives

consiste d'abord à éliminer les dangers. Si cela n'est pas possible, on tentera de les réduire et, au besoin, on fournira des équipements, des vêtements, des appareils ou du matériel de protection personnelle dans le but d'assurer la santé et la sécurité des employés.



Si vous répondez « oui » aux questions suivantes,

vous êtes un employeur proactif; vous prenez des mesures de prévention.



Pouvez-vous ...

garantir que chaque employé est sensibilisé à tous les risques reliés à la santé et la sécurité connus ou prévisibles en milieu de travail?

Est-ce que vous ...

offrez aux employés une formation en :

- premiers soins;
- préparation, manipulation, entreposage et distribution d'aliments;
- sécurité sur le lieu de travail;
- substances dangereuses;
- levage manuel de matériaux;
- matériels de manutention;
- utilisation d'équipements de protection?

offrez une formation en matière de santé et sécurité au travail :

- aux superviseurs et gestionnaires;
- aux membres des comités d'orientation et des comités locaux ainsi qu'aux représentants de la santé et de la sécurité?



Êtes-vous ...

un employeur qui s'assure que le comité local ou le représentant de la santé et de la

sécurité procède à des inspections mensuelles du lieu de travail, tout ou en partie, de façon à ce qu'il soit inspecté dans sa totalité au moins une fois l'an?

Est-ce que vous ...

enquêtez, enregistrez et signalez tous les accidents, toutes les maladies professionnelles et autres situations comportant des risques?



Est-ce que vous ...

tenez à jour des dossiers de santé et de sécurité?

Pour plus d'information à ce sujet ou pour d'autres renseignements sur la santé et la sécurité au travail en aviation des employés qui travaillent à bord d'aéronefs en service, veuillez communiquer avec l'ISAC-SST le plus près au lien suivant:

www.tc.gc.ca/AviationCivile/Commerce/sst/menu.htm

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente publication, veuillez communiquer avec:

Le Bureau de commandes Services des publications multimédias Transport Canada (AARA-MPS) 330, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1A 0N8

Téléphone: 1 888 830-4911 (Amérique du Nord) 613 991-4071 (autres pays) Télécopieur: 613 991-1653 Courriel: MPS@tc.gc.ca